



DISTRIBUTION : Générale
J/08-01/SR/rev.1
ORIGINAL : Anglais

**Commission de coopération environnementale
de l'Amérique du Nord**

**Compte rendu de discussion¹
de la session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 08-01**

**tenue le 24 avril 2008
à Phoenix, en Arizona**

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu sa session ordinaire n° 08-01 le 24 avril 2008, dans le cadre du *IV^e Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce : les services et l'environnement*, organisé par la CCE.

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, des mesures de suivi à prendre et des responsables de ces mesures (voir l'ordre du jour à l'annexe A et la liste des participants à l'annexe B).

On peut également se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter dans le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cce.org>>.

Mot de bienvenue de la présidente

La présidente du CCPM, M^{me} Jane Gardner, souhaite la bienvenue aux participants à cette session ordinaire et explique quels sont le rôle et la structure du Comité au bénéfice de ceux qui ne les connaissent pas. Elle préconise de faire preuve d'ouverture d'esprit et de franchise au cours des discussions en soulignant l'importance que revêt l'opinion du public dans le déroulement des activités de la CCE ainsi que dans la formulation des avis du CCPM au Conseil.

Elle indique que le CCPM continue de faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il nomme des représentants aux postes vacants au sein du Comité, et fait également état des membres qui ne peuvent assister à cette session. Elle précise que, compte tenu du

¹ Avertissement : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin et les membres du CCPM l'ont adopté, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

nombre de membres absents, il n'y a pas quorum et que le CCPM ne pourra voter sur aucune question.

Les membres du CCPM se présentent en fournissant quelques renseignements à leur sujet.

Compte rendu des représentants des Comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

Un représentant du Comité consultatif gouvernemental (CCG) américain fait part de la réunion que celui-ci a tenue récemment avec le Comité consultatif national (CCN) américain, laquelle réunion leur a donné l'occasion d'examiner des questions portant sur la présente session et de formuler des avis qui sont encore en voie d'élaboration. Il précise que leurs discussions ont eu trait à la viabilité de l'environnement ainsi qu'à la nécessité de faire preuve d'une pensée positive. Après avoir mentionné que les questions d'application des lois constituaient un défi pour les trois gouvernements, particulièrement dans les régions frontalières, il déclare que les CCN et CCG américains prévoient tenir une réunion les 23 et 24 octobre 2008 dans la réserve indienne de Cocopah, en Arizona, qui est aux prises avec plusieurs des enjeux sur lesquels portent les travaux de la CCE. Il affirme qu'il est important pour tous les participants d'acquérir de l'expérience sur le terrain.

Une représentante du CCN mexicain explique que l'organisation de son Comité illustre la nouvelle initiative consistant à intégrer des représentants de toutes les régions du Mexique au sein des 32 comités centraux sur le développement durable. Au total, cette démarche a permis de mobiliser 620 membres de la société civile représentant un grand éventail de groupes intéressés dans l'ensemble du pays, dont des femmes, des jeunes et des autochtones. Elle précise que les travaux que ce CCN a accomplis au cours des dernières années constitueront un fondement dans le cadre de ce nouveau processus afin d'assurer une continuité, et que désormais, cinq ou six représentants assisteront aux réunions de la CCE et qu'ils ont été choisis en fonction de leur compétence par rapport au thème de ces réunions. Elle conclut en indiquant qu'ils fourniront ensuite de l'information au nouveau conseil de ces comités qui sera chargé de la diffuser dans toutes les régions.

Tribune publique

La présidente du CCPM ouvre ensuite la partie publique de la session et fait état du contenu du document de travail élaboré en prévision de cette réunion, à savoir une revue des réussites et des défis auxquels ont donné lieu les précédents symposiums sur les effets environnementaux du commerce, mais comprenant également des suggestions pour orienter les prochains symposiums.

Elle invite ensuite un représentant du Centre international Unisfera, l'organisme qui a élaboré ce document, à en donner un aperçu. Celui-ci déclare que la version du document n'est pas définitive, mais qu'il renferme des renseignements et des opinions de

spécialistes recueillies après plus de 20 heures d'entrevues. Il prie donc les participants à la tribune de soulever des questions qui pourraient faire progresser la discussion au lieu de critiquer le document.

Il mentionne que la principale préoccupation du public lorsque l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) est entré en vigueur a été la crainte d'assister à une « sous-enchère » ou à un affaiblissement des normes environnementales dans le but de susciter des investissements. À de rares exceptions près, cela ne s'est pas produit. L'autre crainte consistait à ce que l'accroissement des échanges augmente la pollution. Il faut à nouveau dire qu'il ne s'agit pas d'une conséquence systématique, car elle a une relation très étroite avec les secteurs et les régions. En soi, le commerce n'est ni bon ni mauvais pour l'environnement, et la leçon la plus importante à tirer est la nécessité de mener des recherches adéquates pour relever ses effets.

La présidente mentionne qu'après l'exposé de chaque question, l'assistance pourra intervenir et qu'un membre du CCPM animera la discussion.

1. De quelle manière peut-on mesurer le rendement de la CCE? Quels critères et indicateurs devrait-on utiliser pour mesurer son degré de réussite?

L'animateur du CCPM invite l'assistance à se concentrer sur les enjeux que constituent la mesure du rendement, ainsi que les critères et les indicateurs de réussite, car cela aidera le CCPM à formuler un avis tangible au Conseil et à diriger les ressources limitées là où elles sont le plus efficaces. Cette question suscite les observations suivantes :

- o La CCE n'offre pas assez d'occasions d'exercer un suivi aux groupes intéressés. Il faudrait constituer des groupes de travail trilatéraux comprenant des représentants de la société civile pour assurer un tel suivi. Cela permettrait d'échanger des idées et des compétences.
- o Un plus grand nombre d'activités se concentre sur le Mexique, mais la participation et le soutien du Canada sont limités. Il faudrait favoriser la participation d'organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes à ces réunions pour multiplier les possibilités de réseautage et y assurer un équilibre. Si la CCE mettait davantage l'accent sur la sensibilisation, elle pourrait, par exemple, connaître un accroissement du nombre d'articles sur ses activités dans les médias des trois pays.
- o Il est important de prendre des mesures de prévention et d'établir des critères de surveillance et d'évaluation. Au Mexique, par exemple, le taux de pauvreté et d'immigration est très élevé, et il est plus important d'exercer une prévention que de prendre des mesures d'atténuation, car les ressources financières ne sont pas disponibles à cette fin. La CCE devrait en faire une priorité. Il faudrait également multiplier les travaux trilatéraux dans le domaine de l'assainissement, notamment à l'égard des cours d'eau transfrontaliers.

- o Il est très difficile d'appliquer des critères. Les subventions qu'accorde la CCE devraient être évaluées par des comités de scientifiques. Il faudrait aussi exercer un suivi. Le public ne connaît pas ce qui se passe dans le cadre des recherches et les résultats auxquels elles peuvent donner lieu. Il faudrait également que différentes régions du Canada soient représentées, y compris toutes les provinces. Par exemple, il est rare que les provinces maritimes soient représentées. Les bourses d'études constituent de bonnes mesures incitatives tant pour les étudiants que pour les professeurs. Les activités de la CCE visent davantage l'échelon fédéral. Il faudrait effectuer des recherches appliquées pour sensibiliser davantage le secteur privé au fait que la promotion et la protection de l'environnement peuvent offrir des occasions d'affaires.
 - o Il existe une relation importante entre les projets et les politiques publiques. La CCE devrait inventorier ses projets et déterminer leur degré d'influence sur l'élaboration des politiques dans chaque pays. Le nouveau réseau mexicain sur le développement durable pourrait lui apporter son aide à cette fin.
 - o Il faut dresser des plans d'action pour appliquer les conclusions de ce symposium. Le groupe de participants qui est réuni ici devrait dresser un plan d'action en vue de le présenter au Conseil. Il faut tirer parti de toutes les compétences réunies dans cette salle. Plusieurs des personnes qui s'y trouvent travaillent déjà sur le terrain. On connaît les besoins. La migration, par exemple, est un enjeu qui touche tous les niveaux de la société au Mexique, tant les travailleurs que les professionnels. Il est important de donner concrètement suite aux conclusions des rapports.
 - o Il est étonnant de voir que le Canada n'est pas beaucoup représenté. La plus grande partie des discussions ont trait aux États-Unis et au Mexique. Par ailleurs, il n'y a pas de piétons à Phoenix mais des autoroutes à six voies; il ne s'agit donc pas d'un modèle environnemental.
2. De quelle manière peut-on porter les conclusions pertinentes des symposiums à la connaissance des décideurs? Comment peut-on trouver des possibilités de mieux intégrer les politiques environnementales et commerciales?

L'animateur du CCPM invite l'assistance à formuler des observations :

- o Il faut que les administrations municipales participent plus directement à ces discussions. C'est à cet échelon que de nombreux changements sont requis et ce sont ces administrations qui prennent les décisions qui ont une incidence sur la vie quotidienne de la population.
- o La CCE devrait élaborer un ensemble d'indicateurs communs et favoriser leur utilisation dans les trois pays. Elle devrait également porter les questions environnementales à l'attention des échelons supérieurs des gouvernements.

- o Les décideurs devraient être présents dans cette salle, car cela leur permettrait de s'intéresser aux sujets de discussion et de s'y consacrer. Lorsque les gens s'engagent vraiment à faire activement connaître les enjeux, ils peuvent avoir une grande influence. L'une des manières d'y arriver consiste à tenir des réunions sur les pratiques exemplaires et les enseignements tirés sur le terrain.
 - o Les lettres ouvertes dans les journaux constituent un bon moyen de transmettre de l'information. Les membres du CCPM entrent en relation directe avec les gens pour les inciter à participer et devraient continuer à le faire. Il s'agit également d'un bon moyen de rejoindre ceux qui se consacrent à ces enjeux. Il serait également judicieux d'inviter les entreprises qui font preuve de responsabilité dans chaque pays à participer à ces activités.
 - o La transmission d'idées et de principes pourrait se faire en sensibilisant des groupes déterminés et en leur confiant le soin de sensibiliser à leur tour la société civile. Une autre manière de faire appliquer les principes qui découlent de ces réunions pourrait consister à faire appel à des organismes administratifs publics.
 - o Il faut formuler des recommandations particulières et les transmettre aux autorités compétentes immédiatement après les réunions. Il faut également recourir aux services de spécialistes des médias pour contribuer à la rédaction de messages adéquats. Pour que les politiciens participent à ces réunions, les sujets de discussion doivent absolument les intéresser.
 - o À titre de « créature » des trois gouvernements, la CCE a une mission dont la portée est trilatérale. Elle relève des gouvernements et elle a le devoir d'essayer continuellement d'influer sur les politiques gouvernementales. Les enjeux peuvent avoir un caractère hautement scientifique et technique. Une intégration salubre des politiques environnementales et commerciales constitue un défi de taille. Il est temps de lancer un nouveau paradigme. Il est également temps d'essayer de réconcilier les interprétations des groupes scientifiques et des décideurs.
 - o Le débat entre politiciens est très animé en ce qui concerne l'intégration des processus d'élaboration des politiques commerciales et environnementales. Les indicateurs qui se fondent sur le produit national brut peuvent être trompeurs. La CCE devrait orienter ses travaux sur l'élaboration de nouvelles mesures qui ne se fondent pas uniquement sur l'économie. Étant donné que certains groupes se consacrent à l'élaboration d'autres indicateurs, il faudrait les inviter à participer aux discussions.
3. De quelle manière la CCE peut-elle améliorer la diffusion des conclusions des symposiums aux publics clés et les rendre davantage disponibles au grand public? Par quels canaux faudrait-il diffuser ces conclusions? Comment peut-on adapter la présentation et le contenu de ces conclusions pour qu'elles soient utiles à divers publics?

La présidente présente l'animateur du CCPM, lequel invite l'assistance à réfléchir à la meilleure manière de faire parvenir aux décideurs l'information qui découle des symposiums, autant ceux qui œuvrent au sein des gouvernements que du secteur privé. Il invite également l'assistance à se demander qui inviter à ces réunions et de quelle manière accomplir davantage de progrès.

- o Il serait intéressant de faire participer le public à la surveillance en commençant par les jeunes. Cela permettrait de les engager dans la surveillance environnementale.
- o Au Mexique, un dicton veut que ce n'est pas l'eau que l'on gaspille mais l'expérience. Il est très important d'établir un mécanisme pour exercer un suivi des messages. Il y a beaucoup à apprendre des médias à cet égard. Certains journalistes sont des spécialistes des questions environnementales. On pourrait établir un système de suivi pour surveiller et mesurer la transmission de chaque message. Il serait pertinent de mettre une série de fichiers à la disposition des journalistes sur l'Internet afin de les tenir au courant. Il est important de tirer parti des simples systèmes de diffusion de messages en ayant notamment recours à des espèces charismatiques ou à des personnalités publiques; cela constituerait un moyen judicieux d'éveiller l'intérêt du public.
- o La CCE doit mieux communiquer avec les médias en recourant notamment à des conférences de presse. Il faudrait également qu'elle offre davantage de documents vidéo dans son site Web.
- o Dans une optique de sensibilisation, il serait utile d'établir des liens entre le site Web de la CCE et ceux des ministères de l'Environnement. Le recours à des personnalités publiques constitue également une technique très efficace. La CCE devrait faire connaître les effets positifs de l'ALÉNA en plus de ses effets négatifs. Une section du site Web de la CCE devrait être consacrée aux pratiques exemplaires. Les rapports de la CCE qui ont trait aux indicateurs sont très utiles. Il serait intéressant de savoir à quel point les rapports de la CCE font l'objet d'une utilisation active.
- o Il faudrait diffuser les conclusions des symposiums dans les bulletins électroniques. Les conférences de presse constituent également un moyen efficace et rentable de diffuser de l'information. Au Mexique, les groupes environnementaux ont fructueusement recours à cette technique et invitent les journalistes et les diffuseurs à assister à ces conférences. Il existe des spécialistes qui savent comment diffuser de l'information complexe au public.
- o Les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur devraient recevoir de l'information de la part de la CCE.

4. Quels principaux publics la CCE devrait-elle solliciter pour participer aux symposiums? Comment peut-on rejoindre et mobiliser ces publics, y compris dans le cadre de nouveaux partenariats?
- o La CCE devrait entreprendre un projet de recherche afin de cerner des groupes clés. Les symposiums devraient faire une place à ces groupes, ce qui leur permettrait de mieux se préparer et d'entrer en relation avant de se réunir. La CCE pourrait ensuite les aider à coordonner cette démarche ainsi que les communications avec les médias.
 - o Le secteur de programme relatif aux polluants et à la santé prévoit des activités de sensibilisation des peuples autochtones qui se sont avérées très efficaces. Il est également très important d'accorder assez de temps à l'assistance pour qu'elle puisse exprimer son opinion au lieu d'être simplement assise à écouter les exposés préparés à l'avance. Le meilleur moyen de communiquer consiste à poursuivre les efforts de sensibilisation, à faire des apparitions en public et à assister à des réunions communautaires.
 - o Un moyen peu coûteux d'utiliser la technologie consiste à clavarder. Il suffit de s'enregistrer et de poser une question. Une telle démarche est facile pour les gens qui savent utiliser la technologie et qui y ont accès.
 - o On doit féliciter la CCE d'organiser de telles activités, car elles sont très fructueuses. Le public a fait parvenir récemment des lettres aux gouvernements dénonçant le fait qu'ils interféraient dans le processus relatif aux communications visé aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Chaque symposium devrait prévoir une discussion au sujet de ce processus, car il constitue l'un des très importants moyens d'intervention dont dispose le public. Les symposiums permettent également d'établir de nouveaux liens entre le commerce et l'environnement. Les citoyens désirent exercer un suivi des rapports visés aux articles 14 et 15 de l'ANACDE. Dans le cadre de la réunion que le CCPM tiendra à Ottawa, il pourrait inscrire un sujet important à l'ordre du jour, à savoir le nouveau Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. La CCE devrait étudier le rôle qu'elle pourrait jouer dans les domaines de la sécurité énergétique et des changements climatiques afin d'empêcher les Parties de régir ce rôle.
 - o Les universités ne disposent pas de suffisamment de renseignements sur la CCE. Il faudrait qu'elles concluent des alliances avec elle dans le cadre des programmes menant à un diplôme, notamment en études supérieures.
 - o Il est essentiel que les documents importants de la CCE puissent aboutir dans les mains des décideurs de haut niveau au sein des gouvernements. Si les recommandations de la CCE ne sont pas obligatoirement applicables, elles peuvent quand même servir de documents d'orientation et avoir une influence,

mais à condition d'atteindre ces décideurs. Il est également important d'agencer l'information dans chaque pays pour qu'il soit facile de la télécharger.

- o Étant donné que la CCE dispose de ressources limitées, elle ne peut s'engager dans de trop nombreuses directions. Il faut qu'elle se donne des priorités, notamment la sécurité énergétique. Dans le domaine des énergies renouvelables, il faudrait qu'elle cible ses travaux, car il s'agit d'un domaine très vaste. Les cellules énergétiques et la technologie relative à l'eau de mer constituent des secteurs à explorer, mais en établissant des relations avec de vrais spécialistes et des scientifiques qui y consacrent leurs travaux.
- o Il serait très utile de conclure des ententes avec les universités dans le cadre de bourses d'étude ou de stages. Cela permettrait de mobiliser les gens. La CCE doit déployer des efforts afin d'en mobiliser davantage. Ils doivent quitter les réunions en sachant parfaitement ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils arriveront chez eux.
- o Les jeunes et les étudiants sont des ressources inexploitées.
- o Il a été proposé de constituer des groupes de travail trilatéraux à la suite de cette réunion pour faire progresser les travaux. Ces groupes pourraient choisir des secteurs tels que le tourisme, les services environnementaux et la production alimentaire afin d'y concentrer leurs activités. Ils pourraient aussi publier des bulletins, rédiger des articles et organiser des réunions avec les autorités locales. Cette salle est pleine de compétences et il est essentiel de continuer sur cette lancée.
- o Ce symposium a coûté environ 300 000 \$ et il faut se demander si cela a valu la peine de dépenser une telle somme d'argent. Il faut y penser lorsque nous quitterons cette salle. Rédigez quelques notes et des suggestions et transmettez-les à la CCE. Nous devons obtenir des résultats concrets. Cela sera vraiment apprécié.

La présidente du CCPM suggère de faire parvenir d'autres observations à la CCE, par courriel, dans son site Web, par la poste ou par téléphone.

Un membre du CCPM fait une récapitulation des principales observations en réponse à chacune des questions.

Question n° 1 *[De quelle manière peut-on mesurer le rendement de la CCE? Quels critères et indicateurs devrait-on utiliser pour mesurer son degré de réussite?]* : Les critères pourraient comprendre le nombre de personnes qui assistent à la réunion et les secteurs qui y sont représentés; les personnes qui se sont déplacées sans soutien financier; le dénombrement des articles journalistiques; les effets sur la prévention de la pollution; le dénombrement des témoignages; le degré d'incidence des travaux sur l'élaboration des politiques; le nombre d'alliances avec des organismes de la base; l'entrée en relation avec tous les échelons de gouvernement (régional et national) et les administrations

municipales. Les efforts du CCPM auprès des peuples autochtones constituent un bon exemple. Fournir des indicateurs environnementaux aux gouvernements; faire en sorte que les décideurs et les personnes influentes assistent aux symposiums; sensibiliser les médias avant et après les activités; déterminer les implications sur les politiques et la gestion; demander aux orateurs ce qu'il faut retenir de leur exposé; se pencher sur les indicateurs environnementaux qui ne se fondent pas sur la croissance économique, tels que ceux ayant trait à la santé et à la qualité de vie.

Question n° 2 *[De quelle manière peut-on porter les conclusions pertinentes des symposiums à la connaissance des décideurs? Comment peut-on trouver des possibilités de mieux intégrer les politiques environnementales et commerciales?]* : Améliorer les communications avec les médias; établir une liste des journalistes qui se consacrent à l'environnement; inviter les reporters qui savent le mieux transmettre de l'information au public; transposer les conclusions dans un langage courant; diffuser les bonnes comme les mauvaises nouvelles.

Question n° 3 *[De quelle manière la CCE peut-elle améliorer la diffusion des conclusions des symposiums aux publics clés et les rendre davantage disponibles au grand public? Par quels canaux faudrait-il diffuser ces conclusions? Comment peut-on adapter la présentation et le contenu de ces conclusions pour qu'elles soient utiles à divers publics?]* : Se servir de l'Internet; utiliser les mots clés comme des outils essentiels; donner accès à des entrevues avec des auteurs dans le site Web de la CCE; solliciter la participation des réseaux sociaux; organiser des conférences de presse avec le CCPM; diffuser la version électronique du bulletin *Trio*; publier l'adresse de courriel des banques de données ainsi que leur domaine; inciter le public à constituer ses propres réseaux; faire en sorte que la CCE se donne un rôle rassembleur; permettre au public de recourir continuellement au processus visé aux articles 14 et 15 de l'ANACDE dans un cadre transparent; percevoir la transparence comme un élément essentiel dans les travaux de la CCE.

Question n° 4 *[Quels principaux publics la CCE devrait-elle solliciter pour participer aux symposiums? Comment peut-on rejoindre et mobiliser ces publics, y compris dans le cadre de nouveaux partenariats?]* : Considérer que toute personne est importante; accorder une plus grande place aux universités, aux jeunes et aux réseaux; conclure des alliances stratégiques avec des organismes pour qu'ils diffusent de l'information; accorder une place aux groupes intéressés afin qu'ils puissent examiner des questions avant la tenue des symposiums et leur permettre ainsi de mieux s'y préparer; poursuivre les échanges d'idées; créer des sites de blogue et de clavardage; répondre en ligne aux questions; transmettre des questions avant la tenue des symposiums; faire parvenir de l'information aux associations professionnelles.

Le gestionnaire du programme sur l'environnement et le commerce remercie tous les participants et déclare que le défi réside dans les détails. De quelle manière la CCE peut-elle tirer parti de ce qu'elle a déjà appris? De quelle manière la CCE peut-elle tirer parti des activités de sensibilisation qui se sont avérées fructueuses? Il précise que l'essentiel pour le Secrétariat consiste à se donner un « avantage concurrentiel ». Il ajoute

qu'en compagnie de son personnel, il collaborera avec Unisfera afin de parachever les travaux et de pouvoir publier le document.

La présidente du CCPM remercie tous les participants et expose le programme de l'après-midi.

Table ronde sur les nouveaux enjeux que suscite l'analyse des liens entre l'environnement et le commerce en Amérique du Nord

Le directeur des services de recherche et de conseil à Unisfera, M. Karel Mayrand, souhaite la bienvenue à l'assistance et aux spécialistes invités à la table ronde. Il présente le document de travail qu'a préparé son organisme après avoir interviewé 24 spécialistes et effectué un examen de documents pertinents. Il indique que le document de travail donne un aperçu de l'évolution du contexte commercial et environnemental en Amérique du Nord depuis l'entrée en vigueur de l'ANACDE, qu'il analyse les différents facteurs de changement dans ces deux domaines au cours de la prochaine décennie et qu'il établit un inventaire des nouvelles questions qui se rapportent particulièrement aux travaux qu'accomplira la CCE. Il mentionne que la dernière section du document suggère des méthodes novatrices pour s'attaquer à ces questions, accroître l'influence qu'exerce la CCE et mesurer son degré de réussite. Il ajoute que le principal objectif de cette table ronde consiste à étudier en profondeur cette dernière section en s'attachant particulièrement à déterminer de quelle manière la CCE peut éclairer davantage l'élaboration de politiques et l'influencer.

Au cours d'un premier tour de table, les spécialistes sont invités à exprimer succinctement leur point de vue en fonction des deux questions suivantes :

- Sur quels principaux enjeux la CCE devrait-elle se pencher?
- De quels intervenants devrait-elle solliciter la participation?

Une discussion libre a lieu par la suite en rapport avec la question suivante :

- De quelle manière la CCE peut-elle le mieux élaborer des documents traitant d'activités axées sur des résultats et de l'élaboration des politiques en vue d'exercer une influence sur les politiques sectorielles, notamment celles ayant trait au commerce et à l'environnement?

En dernier lieu, M. Mayrand indique que les observations ne seront pas attribuées à la personne qui les formule pour que la discussion soit plus libre.

Avant que la discussion ne commence, le directeur des programmes de la CCE mentionne qu'au cours des années, les questions relatives à l'environnement et au commerce ont commencé à faire de plus en plus partie de nombreux projets du programme de travail de la Commission. Il ajoute qu'en 2004, le Conseil a adopté la Déclaration de Puebla pour centrer les efforts de la CCE et éviter ainsi qu'elle continue à les disperser. Les Parties

ont ainsi choisi trois domaines stratégiques de travail : l'information relative à la prise de décisions, le renforcement des capacités et les liens entre l'environnement et le commerce. Leur objectif consistait à donner un nouveau visage à la coopération environnementale en Amérique du Nord. Il ajoute que les présentes discussions contribueront à évaluer les résultats du Plan stratégique de la CCE en vigueur jusqu'en 2010 et à éclairer l'élaboration du Plan pour 2010 à 2015 qui sera soumis l'année prochaine à l'approbation du Conseil.

Dans le cadre d'un tour de table, les spécialistes invités formulent les observations suivantes :

- o Il est nécessaire de renforcer l'intégration économique. Le rôle de la CCE subit maintenant des changements puisque l'ALÉNA est solidement implanté dans la région et que nous connaissons mieux ses répercussions sur l'environnement. Une évaluation de l'état de l'environnement dans les trois pays s'avèrerait intéressante pour orienter les programmes de la CCE. Elle faciliterait un inventaire des nouveaux enjeux à la suite d'un relevé et d'une analyse des changements dans l'état de l'environnement. En outre, une évaluation efficace des enjeux transfrontaliers nécessiterait une approche régionale. Chaque pays devrait fixer ses propres priorités, mais la CCE pourrait apporter une contribution importante en ce qui concerne les changements climatiques.
- o Il serait judicieux que la CCE favorise des alliances entre les ONG qui se consacrent aux domaines social et environnemental. De telles alliances existent déjà en Europe. Des groupes d'ONG qui se soutiennent les uns les autres à l'égard de questions touchant la société, l'égalité des sexes et l'environnement peuvent apporter une grande aide à la CCE en lui donnant davantage d'influence.
- o Il est important de trouver des moyens pour que la Commission de l'ALÉNA et la CCE coopèrent. Il est également très important de tenir compte de la compétitivité de l'Amérique du Nord par rapport à celle du reste du monde, notamment dans les domaines des produits chimiques, de l'électronique propre et de la foresterie.
- o Les changements climatiques et leurs incidences sur le commerce devraient constituer un domaine de travail pour la CCE. Elle a besoin d'attirer l'attention des décideurs, et il est important de déterminer quelle est la meilleure manière de communiquer sur des enjeux tels que ces changements climatiques.
- o Quelles sont les incidences du commerce sur les Parties à l'ALÉNA de même que sur les changements climatiques et l'énergie? Les liens entre l'environnement et le commerce sont importants, mais il est également crucial de se pencher sur l'adaptation aux changements climatiques ainsi que sur l'atténuation de leurs effets, sur la manière de traiter les questions relatives à l'énergie et au pétrole ainsi que sur l'écologisation des couloirs commerciaux. Il faut établir des liens entre la CCE et ces enjeux importants à l'échelle mondiale. Il ne faut toutefois pas oublier ce que nous avons accompli, et nous devons réexaminer d'anciens sujets.

- o Afin d'accomplir des progrès dans le domaine des changements climatiques et des politiques connexes, la CCE doit se concentrer sur des domaines communs aux trois pays. C'est pour cette raison qu'elle doit y accorder de l'attention lorsqu'elle fixe des priorités. Les changements climatiques cadrent vraiment avec le rôle de la CCE, car elle peut résoudre ce problème mondial en ayant recours à une optique et à une approche régionales. La CCE peut également participer plus activement à la résolution des problèmes mondiaux.
- o La CCE devrait recourir à des critères pour choisir ses domaines de travail, notamment les suivants : la question à l'étude doit représenter une importante priorité publique à caractère stratégique dans les trois pays; elle doit contribuer à fonder une communauté nord-américaine; elle doit donner lieu à des travaux d'une portée mondiale; elle doit donner suite à un consensus des dirigeants nord-américains, tel que le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité; elle doit donner également suite aux priorités de ces dirigeants. Lorsque l'on applique ces critères, les changements climatiques deviennent une question prioritaire, au même titre que l'énergie, la biodiversité, la santé humaine et l'eau.
- o La CCE doit rejoindre les principaux intéressés dans le public. Les chercheurs en sciences naturelles et en physique ainsi que les ingénieurs, les architectes et les professionnels de la santé constituent d'importants intervenants en matière stratégique. Les groupes confessionnels peuvent également constituer d'importants mécanismes de diffusion de l'information, à l'instar des diasporas dans les communautés d'immigrants.
- o Lorsque l'ALÉNA a été signé, nous espérions qu'il contribuerait à écologiser notre économie, mais cela ne s'est pas produit. La CCE constituant un organisme de coopération, la question est de savoir de quelle manière nous pouvons coopérer pour empêcher que la croissance nord-américaine ait des répercussions sur l'environnement.
- o Les changements climatiques représentent un enjeu trop important pour que la CCE s'y attaque. Toutefois, on peut le subdiviser pour s'y attaquer plus facilement dans un cadre de coopération. À titre d'exemple, on peut citer les techniques relatives à l'eau, les services environnementaux et la biodiversité.
- o La CCE doit établir des relations avec les comités sur le développement durable du Congrès et du Parlement. Elle devrait rédiger des résumés stratégiques exposant les prochaines étapes, les résultats obtenus, etc.
- o Tout le monde persiste à distinguer les enjeux alors qu'ils sont vraiment en relation les uns avec les autres. La CCE doit s'efforcer de faire connaître les pratiques exemplaires à grande échelle. Au lieu d'adopter une approche de rivalité, elle devrait favoriser une coopération mondiale.

- o La CCE devrait montrer en quoi consistent les liens entre l'environnement et le commerce ainsi qu'avec d'autres secteurs tels que la santé. Dans de nombreux cas, lorsque nous ne comprenons pas un message, c'est parce que les liens ne sont pas adéquatement exposés. La CCE doit se pencher sur de nombreuses questions, dont l'agriculture et ses liens avec l'approvisionnement en eau et son utilisation. Les produits chimiques, les déchets électroniques et les modes de consommation et de production ont un caractère important. Nous devons trouver des moyens d'instaurer des mesures et des instruments politiques qui ont une influence réelle sur les consommateurs et le secteur privé. Il est possible de s'attaquer à l'internalisation des coûts en intervenant à l'égard des prix, en prenant des mesures incitatives ou en se rendant compte des effets négatifs que peuvent avoir les subventions.
- o La population devrait participer au processus. Les écarts sont de plus en plus grands et les collectivités de plus en plus marginalisées, et on ne peut oublier que la relation entre l'environnement et le commerce a également un rapport avec la pauvreté. Les secteurs commercial et financier doivent également intervenir. Les peuples autochtones ne sont pas adéquatement représentés et les groupes confessionnels doivent participer davantage, au même titre que les décideurs, les planificateurs, les fonctionnaires du commerce et d'autres secteurs tels que l'agriculture et la santé.
- o La CCE doit continuer à mener des évaluations des répercussions environnementales, et approfondir et renforcer les rapports qu'elle établit sur l'état de l'environnement. Elle doit aussi élaborer des programmes pour la production de biocarburant en Amérique du Nord afin d'éviter des effets négatifs sur l'environnement dans les trois pays. La question de la bioprospection et des ressources génétiques revêt également de l'importance. La CCE devrait se pencher sur les liens que peuvent avoir les ressources naturelles, les services environnementaux et la technologie avec les changements climatiques, le carbone et sa séquestration, et les transferts technologiques. Il est important de centrer l'attention sur des domaines qui peuvent offrir de plus grandes possibilités d'atténuer les répercussions environnementales.
- o Les changements climatiques revêtent de l'importance, mais ils comprennent d'innombrables sous-sujets et sous-questions. Il faut discuter de questions qui sont importantes pour les trois pays, pas seulement pour le Mexique. La CCE devrait adopter une approche régionale. La compétitivité représente une question importante et il faut la lier à la viabilité de l'environnement. Les déchets solides et les lieux d'enfouissement dans les villes représentent de plus en plus des fournisseurs de biogaz et pourraient permettre de réduire les gaz à effet de serre. Cette démarche aurait davantage de poids si on établissait des plans de travail prévoyant la participation d'intervenants de premier plan. Le suivi a toujours constitué un défi pour la CCE. Nous devons aborder la question des changements climatiques dans nos discussions, et consacrer nos ressources limitées à des

questions dont la CCE peut se charger. Si l'on mène une réflexion stratégique, il faut noter que l'un des plus grands défis que la CCE ait dû relever a consisté à réunir des fonctionnaires de l'environnement et du commerce. Nous devons choisir des sujets qui ont trait à la compétitivité ainsi qu'à la viabilité de l'environnement. Il est évident que l'Amérique du Nord est en train de régresser en matière de compétitivité. Les changements climatiques offrent de nombreuses possibilités de faire progresser la technologie et le commerce, et cela pourrait rendre la CCE plus attrayante aux yeux des fonctionnaires du commerce.

- o Il serait utile de s'attacher à un rôle consistant à éclairer et à influencer une élaboration cohérente des politiques. On peut suggérer trois sujets. Le premier a trait aux tendances en matière de consommation et de production. Les pays signataires de l'ALÉNA investissent beaucoup dans les pays en développement. Les négociations en vue de conclure des ententes commerciales avec des partenaires commerciaux dans le cadre de l'ALÉNA devraient tenir compte de considérations environnementales. On peut également exiger que les investisseurs du secteur privé aient des responsabilités sociales. Le deuxième sujet a trait aux changements climatiques. Le défi consiste à réduire l'ampleur de ce sujet pour que la CCE puisse s'y pencher. Il pourrait s'agir des biocarburants et de leur relation avec l'agriculture. Le troisième sujet est celui des effets environnementaux du commerce dans le domaine des services lorsque des intervenants sont autorisés à les transporter dans un autre pays. La CCE est en bonne position pour fournir de l'information de premier plan aux pays signataires de l'ALÉNA et à leurs partenaires commerciaux pour que ceux-ci en tirent parti.
- o Il s'agit d'une tribune très importante et très utile pour aborder ces questions. De nombreuses bonnes idées y ont été formulées. La CCE dispose de ressources limitées tant sur le plan du financement que du savoir-faire. Dans le cadre de leurs mandat et responsabilités, les gouvernements doivent faire face à des problèmes bureaucratiques. Tous ces facteurs empêchent la CCE de réaliser des travaux adéquats, ce qui l'oblige à orienter ses efforts. Elle pourrait se donner pour objectif de mieux faire connaître, à l'échelle régionale, les liens entre les politiques environnementales et commerciales, et la manière de les rendre synergiques. Cela signifie que la CCE devrait axer ses travaux sur des domaines à l'égard desquels elle obtient de bons résultats.

Les spécialistes formulent également les recommandations suivantes :

- o Lorsque l'on voit l'éventail de documents sur le bureau de la CCE, cela peut donner l'impression qu'un grand nombre d'entre eux sont en quête d'un public. La CCE a beaucoup de difficultés à cibler un public. S'agit-il d'une CCE qui cherche à éclairer ou à exercer une influence au sujet d'une question particulière? Il est crucial de répondre à cette question. D'autre part, la CCE peut-elle avoir une valeur ajoutée? Étant donné que les changements climatiques constituent la plus grande préoccupation dans le monde, de quelle manière la CCE peut-elle contribuer aux travaux à leur sujet? Il faudrait faire un effort énorme pour relever

- les répercussions de ces changements et savoir comment s'y adapter. Compte tenu de son rôle de rassembleuse, la CCE pourrait choisir des autorités dans des régions données pour qu'elles surveillent ces répercussions dans les régions biologiques et frontalières. Les espèces migratrices et la périphérie des espèces protégées se prêtent bien à une telle démarche. Par contre, le fait de la faire connaître à un public cible constitue un défi. Cela réclame un degré inégalé de coopération entre les trois pays.
- Les services écosystémiques constituent un autre domaine d'intervention. Chaque pays s'est consacré à un milieu déterminé. La CCE devrait prendre note du projet de plantation de conifères au Mexique dans le cadre duquel il n'est pas seulement question de protéger la nature, mais également de reconnaître le rôle d'intendance des collectivités locales et de les en récompenser. Il s'agit d'un modèle dynamique qui fonctionne très bien. Le public cible existe, il suffit de communiquer avec lui. À Katumba, en Australie, un groupe s'est formé afin de mettre sur pied et d'exécuter un projet de mise en marché de produits écosystémiques, et il souhaiterait trouver un partenaire nord-américain. Ce groupe vise à rassembler des intervenants de premier plan œuvrant dans le secteur privé, les organismes de conservation de la nature et les institutions financières.
 - L'animateur remercie les spécialistes de leurs interventions et mentionne qu'après la pause, ils pourront s'exprimer librement en se limitant à des interventions de deux minutes. La question à examiner est la suivante :
De quelle manière la CCE peut-elle le mieux élaborer des documents traitant d'activités axées sur des résultats et de l'élaboration des politiques en vue d'exercer une influence sur les politiques sectorielles, notamment celles ayant trait au commerce et à l'environnement?
 - Une suggestion tangible consiste à élaborer un document vedette exposant des pratiques exemplaires (sur le même modèle que le rapport *À l'heure des comptes*) et d'attribuer éventuellement un prix.
 - Il faudrait conclure des partenariats avec le secteur privé en reconnaissant publiquement que l'ALÉNA n'a pas donné lieu à des refuges pour pollueurs. Cette démarche suscitera l'intérêt des entreprises qui font du bon travail. Il est important de reconnaître et de récompenser ce bon travail au lieu de s'attacher tout le temps à souligner les problèmes.
 - La CCE est un petit organisme et il devrait recevoir le soutien d'établissements universitaires qui pourraient constituer des partenaires stratégiques dans des domaines qui les intéressent au même titre. Il est important de sensibiliser des chercheurs universitaires et de les faire participer aux activités de la CCE.
 - Le secteur privé travaille déjà en collaboration avec les universités, et la CCE devrait s'enquérir de la nature de leurs travaux afin de s'en servir et d'éviter les chevauchements.

- Il faudrait recenser les intervenants afin de savoir à quels domaines ils se consacrent et quel est leur public cible. La CCE pourrait viser les décideurs des secteurs public et privé et déterminer ensuite les outils qui pourraient s'avérer les plus efficaces dans chaque secteur. À titre de référence, la CCE pourrait rédiger de brèves notes documentaires qui cernent les principaux points de rapports pertinents. Elle pourrait également établir des alliances avec des partenaires stratégiques. Outre son rôle de rassembleuse, elle pourrait aussi faciliter la création de réseaux qui organiseraient des rencontres entre eux en vue d'accomplir des travaux.
- Les meilleurs documents qu'a élaborés la CCE ne portent que sur un seul sujet et sont le fruit d'un auteur de chaque pays. Ces documents contiennent des recommandations très concrètes. La CCE devrait puiser dans le réseau universitaire afin d'attirer des étudiants des deuxième et troisième cycles. Elle pourrait ainsi devenir un centre d'information et de réflexion qui attirerait des conseillers et leurs étudiants. Étant donné que le Canada et les deux autres signataires de l'ALÉNA concluent des accords commerciaux avec d'autres pays, la CCE pourrait également constituer un centre d'information au sujet de ces accords.
- Premièrement, il est important de participer aux activités cadrant avec le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Les gouvernements inviteront leur ministre de l'Environnement à s'occuper de ces nouveaux domaines, et il est important que cette démarche ait un caractère trilatéral. Deuxièmement, il faut faire ce que la Commission de l'ALÉNA a vraiment l'intention de faire en y ajoutant un élément environnemental. Troisièmement, le recours à un groupe de spécialistes intergouvernementaux s'avère très efficace comme on a pu s'en rendre compte avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cette tâche est trop imposante pour la CCE, mais elle pourrait réaliser un projet pilote en constituant un groupe de travail qui fait autorité sur les répercussions environnementales de l'ALÉNA quinze ans après son entrée en vigueur, et ce, pour recueillir des renseignements pertinents et formuler des recommandations en vue de poursuivre les travaux. Il serait judicieux qu'un tel processus soit lancé avant que le nouveau gouvernement américain soit en place.
- Il est toujours très difficile de répondre à la question « comment? ». Premièrement, la CCE joue un important rôle catalyseur en suscitant la formulation de suggestions et en servant de centre d'information. Deuxièmement, en ce qui concerne le fait de privilégier les projets trilatéraux, les travaux sur les changements climatiques doivent être orientés avec précision pour que la CCE y apporte une valeur ajoutée. Troisièmement, l'établissement de plans d'action précis cadrant avec le plan stratégique de la CCE nécessite un suivi. Quatrièmement, il faut mentionner clairement qui exécute des travaux et quels sont les résultats dont on peut prendre connaissance. Cinquièmement, afin de

- susciter l'établissement de critères de qualité, il serait judicieux de solliciter la participation des organismes qui accomplissent du bon travail.
- o La CCE doit viser à susciter l'intérêt du milieu scientifique à l'égard de ses travaux, et il faut accorder un caractère des plus urgents à cette démarche. L'ALÉNA doit faire à nouveau l'objet de discussions. Quel rôle la CCE joue-t-elle dans les accords auxiliaires? Il serait également important que la CCE connaisse mieux ses faiblesses en réalisant des autoévaluations.
 - o La CCE s'est-elle dotée d'un plan de communication officiel? (La réponse est affirmative, mais ce plan se limite à chaque secteur de programme.) Le plan de communication de l'Organisation de coopération et de développement économiques est établi par ses membres. On perçoit autour de cette table le désir de faire participer le plus grand nombre possible d'intervenants. Si tous les objectifs sont importants, ceux qui sont précis le sont encore plus. Si la CCE s'est donné un objectif, elle peut alors envisager des moyens et des méthodes. Il n'existe pas de stratégies cohérentes et il s'agirait d'un pas important en avant. Elle peut ensuite décider de quelle manière diffuser les documents qu'elle élabore.
 - o Lorsqu'on entend l'expression « axé sur les résultats », il faudrait donner des explications claires et détaillées dès les premières étapes de la conception d'un projet. Ce principe est assorti d'un outil auquel la CCE a eu efficacement recours par le passé, à savoir le recrutement de guides d'opinion de haut rang qui disposent déjà d'un auditoire dans leur sphère d'influence. Ils sont capables de s'exprimer d'une manière indépendante, en se fondant sur l'information que leur fournit la CCE.
 - o Les communications constituent un sujet très vaste. La principale observation que l'on peut formuler ici se résume à dire que rien de tout cela n'est nouveau. Le défi consiste à déterminer le public cible et à choisir les meilleurs outils pour s'adresser à lui. Par exemple, si ce public est constitué de décideurs et de représentants du secteur privé, les outils de communication élémentaires pour les rejoindre n'existent fondamentalement pas pour le moment. Nous devons être réalistes, car nous ne faisons pas la manchette des journaux. Ce n'est d'ailleurs pas le rôle de la CCE, et cela ne devrait pas constituer une priorité.
 - o Il existe un problème structurel. Nous devons être en mesure de synthétiser les conclusions de recherches et de diffuser des bulletins, car les chercheurs ne sont pas les meilleurs rédacteurs de communication. Il faut des gens qui sont en mesure de le faire et la CCE n'en dispose pas. Par ailleurs, c'est à l'échelon municipal que se prennent les décisions les plus fermes. La CCE doit établir de meilleures relations avec cet échelon afin de lui apporter son soutien.
 - o Les pratiques exemplaires devraient s'étendre aux politiques gouvernementales. Il faut procéder à des échanges pour que les politiques et les pratiques exemplaires

soient synergiques. La CCE pourrait également examiner de quelle manière il serait possible de promouvoir des techniques écologiques.

- o Nous désirons mener des recherches qui sont en rapport avec les politiques, mais de quel rapport s'agit-il? S'agit-il, par exemple, du commerce à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord? La CCE devrait noter la réponse à cette question avant d'entreprendre quoi que ce soit.
- o Avec un budget de neuf millions de dollars américains, la CCE ne peut répondre aux aspirations de tout un chacun. Étant donné que la portée de ses travaux est souvent trop vaste, elle doit la restreindre pour pouvoir obtenir de bons résultats dans le cadre de n'importe quel projet. Elle doit se donner des thèmes de travail, car ses activités sont parfois axées sur des domaines de recherche qui ne sont pas forcément pertinents.
- o La seule chose que les gens ne se lassent pas de répéter est que nous disposons de lois formidables en Amérique du Nord; par contre, le problème consiste à les appliquer. Il faut que nous sachions mieux utiliser l'information que nous obtenons par l'entremise du processus relatif aux communications de citoyens. Pour le moment, nous ne pouvons pas l'utiliser dans les secteurs de programme tels que l'environnement et le commerce. Il faut pouvoir y arriver.

L'animateur donne ensuite la parole à l'assistance et fournit l'adresse de courriel suivante, qui s'affiche sur l'écran, pour transmettre des observations par écrit :

<www.cec-symposium@unisfera.org>.

L'assistance formule les observations suivantes :

- o La discussion a donné des éclaircissements qui permettront de mieux connaître les liens entre l'environnement et le développement humain. L'ALÉNA permettra-t-il d'établir les liens nécessaires pour réussir une intégration plus poussée? Peut-être que le compte rendu ou la déclaration qui découleront de cette réunion permettront de faire valoir la nécessité d'une telle intégration.
- o Les priorités dans le cadre des travaux de la CCE pourraient compter les changements climatiques et les techniques écologiques, la gestion de l'eau douce, l'agriculture et la crise alimentaire, et le prix du carburant.
- o Il faudrait que la CCE se penche sur les habitudes de consommation, car il faut les limiter. Il est important que les sciences pures prouvent la nécessité de ces changements, mais ils ont également des motifs sociaux.
- o Il est très important d'établir des relations avec des groupes et des organismes. Au Mexique, il existe de nombreux organismes compétents, dont l'association des présidents de conseil municipal des villes côtières.

- o Nous devons savoir dans quels domaines nous pouvons avoir le plus d'incidences sur la vie de la population. Il faut lui permettre d'avoir accès à des ressources fondamentales telles que la nourriture et l'eau. Nous devons également adopter un important indicateur : la qualité de vie.
- o En ce qui a trait au commerce et à l'économie, nous, les fonctionnaires du commerce, disposons d'instruments tels que les règlements. Étant donné que la CCE est une spécialiste de l'environnement, c'est à elle de nous faire part des priorités dans ce domaine. Il faut également faire attention de mettre de l'avant les responsabilités trinacionales au lieu des nationales.
- o Il faudrait accorder davantage de temps au déroulement de tables rondes comme celles-ci, car elles sont aussi utiles qu'intéressantes. Ce genre d'activité permet de susciter la formulation de suggestions pertinentes dans le domaine de la recherche. Il serait utile de disposer d'une base de données trinacionales pour établir des rapports sur les indicateurs.
- o Il serait opportun que la CCE se consacre au développement économique en Amérique du Nord en tenant compte de la croissance démographique et de la migration. La CCE devrait également indiquer quelle pourrait être sa contribution si l'ALÉNA était rouvert.
- o Il est très important de gérer l'information et de donner accès aux rapports en temps opportun. Les précédents groupes de travail de la CCE ont représenté d'importants cadres d'échange d'informations.

Suivi du CCPM et questions administratives

a) Discussion sur un avis éventuel au Conseil

La présidente du CCPM rappelle à l'assistance qu'il n'y a pas quorum. Elle ajoute que les membres du CCPM tiendront une téléconférence pour examiner les conclusions de la réunion et ébaucher un avis au Conseil. Lorsqu'ils auront approuvé cet avis, il sera consultable dans le site Web de la CCE.

b) Discussion sur les priorités du CCPM en 2008

La présidente du CCPM explique qu'en l'absence de quorum, il s'agit de suggestions préliminaires de priorités et que l'opinion du public est la bienvenue. Elle précise que lorsque ces priorités seront établies, elles seront consultables dans le site Web de la CCE.

- o Poursuite du renforcement de la participation des peuples autochtones aux travaux de la CCE.
- o Poursuite des travaux en vue de trouver de meilleurs moyens d'atteindre un plus vaste public.
- o Étude de l'enjeu que constituent les changements climatiques.

- o Collaboration avec la CCE dans le cadre de l'établissement de ses plans opérationnel et stratégique.
- c) **Prochaine réunion du CCPM et session ordinaire du Conseil de la CCE au Canada**

La prochaine réunion du CCPM est prévue les 25 et 26 juin 2008 à Ottawa, au Canada, dans le cadre de la session ordinaire du Conseil. L'ordre du jour provisoire et les renseignements relatifs à l'inscription sont consultables dans le site Web de la CCE.

d) **Examen des réponses aux avis et lettres du CCPM**

Avis au Conseil n° 07-02 : *Participation des collectivités autochtones aux travaux de la CCE*

Le CCPM a reçu une réponse le 28 janvier 2008 le remerciant de sa suggestion au Conseil. Celui-ci s'est engagé à collaborer avec le CCPM en vue d'améliorer les communications avec les peuples autochtones. Cette réponse est consultable dans le site Web de la CCE.

Avis au Conseil n° 08-01 : *Communication sur les questions d'application : Les enseignements à en tirer jusqu'au suivi des dossiers factuels*

Le CCPM n'a pas encore reçu de réponse à cet avis, mais il a été informé qu'elle est en cours d'élaboration et que les Parties sont en train de l'examiner.

La présidente invite ensuite l'assistance à formuler des commentaires.

Commentaires des observateurs

- o Un membre de l'assistance raconte une histoire au sujet de Pancho Villa qui a un rapport avec ce qui se passe dans le cadre de cette réunion. Il mentionne que les États-Unis ont conclu une entente avec le Mexique selon laquelle ils sont autorisés à couper des arbres au Mexique et à les importer, en compensation de laquelle ils construiront une voie ferrée. Il indique qu'il travaille actuellement au Mexique dans le cadre de programmes forestiers, et il précise que tous les arbres coupés ayant le même âge, il n'y a plus de couvert forestier et que les États-Unis ont violé le pays. Le Mexique n'exporte plus de bois et de produits forestiers, et il doit les importer de pays qui ne pratiquent pas, semble-t-il, une foresterie durable. Il soutient en outre que la CCE restreint la discussion lorsqu'elle parle d'industrie et de commerce. Par exemple, il est beaucoup question de la qualité de l'eau, mais cette qualité dépend de la végétation. Selon lui, les politiciens n'ont généralement pas l'esprit large et il faut approfondir et élargir l'examen des questions à l'étude.
- o Un autre membre de l'assistance suggère de ne pas oublier les questions qui touchent la faune, car les changements climatiques présentent de graves défis pour

la santé et la survie des espèces animales. Il préconise que la CCE entre en relation avec les organismes de protection de la faune et le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Il ajoute que les changements climatiques et la déforestation provoquent un accroissement du commerce illicite des espèces en voie de disparition.

- o Le CCPM devrait se pencher sur les programmes trinationaux visant la restauration des écosystèmes ainsi que la surveillance de la santé de la population qui vit dans des zones où l'environnement est menacé. Il devrait également ajouter la question de la migration illégale des travailleurs mexicains à son plan de travail, car ils sont soumis à des conditions très pénibles.
- o Tout processus de suivi devrait comprendre les questions touchant le renforcement des capacités dans chaque pays. Il est nécessaire de prévoir un bon soutien financier, notamment pour renforcer les politiques publiques à l'échelon municipal. Il est également important d'établir de nouvelles relations pour mieux connaître l'incidence que peut avoir un changement dans les habitudes de consommation.

Levée de la séance

Avant de lever la séance, la présidente du CCPM remercie l'assistance, le personnel du Secrétariat, la chargée de liaison du CCPM et son adjointe, les membres du Groupe de travail sur l'environnement et le commerce ainsi que les interprètes.

Adopté par le CCPM
le 11 juin 2008.



L'écologisation des couloirs commerciaux en Amérique du Nord

22 avril 2008

Un projet transfrontalier dans le cadre de l'ALÉNA

North American Center for Transborder Studies, Arizona State University



- 9h00 Inscription
- 10h00 **Mot de bienvenue et séance plénière**
 Président de la conférence : M. Rick Van Schoik, directeur, North American Center for Transborder Studies (NACTS), Arizona State University (ASU)
Une nouvelle approche conciliant le transport, l'énergie et les villes fondée sur le développement durable,
 M. Albert Juneau, directeur, Le couloir Québec-New York
Le défi environnemental, M. Gary Springer, directeur, Gulf of Mexico States Accord
Planification et gestion concertées des installations partagées, M. Terry Shannon, président, Nogales-Nogales Port Authority
Performance environnementale durable du réseau maritime et portuaire du Mexique, M. Miguel Arturo Giles Maldonado, consultant, conseiller et chercheur dans le cadre de projets portant sur l'environnement et le développement durable au Mexique
- 11h30 Discussion
- 12h00 **Déjeuner-discours**
 M. Alan Artibise, doyen, College of Arts and Sciences, ASU
 M. Carlos Flores Vizearra, consul général du Mexique à Phoenix
L'écologisation de la prospérité et de la sécurité en Amérique du Nord, M. Raúl Rodríguez, président, comité consultatif, NACTS
- 13h15 **Groupe I : Comment définit-on les couloirs commerciaux écologiques transfrontaliers?**
 Quels éléments du transport, de l'énergie (lignes électriques et oléoducs), des télécommunications, du capital naturel et de l'infrastructure verte peut-on intégrer? Où peut-on implanter des couloirs écologiques?
 Quels sont les obstacles à la désignation de tels couloirs?
 Orateur : M. Rick Van Schoik, directeur, NACTS, ASU
 Critique : M^{me} Marisa Walker, directrice, Canamex
- 14h15 **Groupe II : Comment peut-on promouvoir les chaînes d'approvisionnement écologiques?**
 Comment peut-on intégrer les modes de transport? Que signifie le fait d'écologiser les chaînes d'approvisionnement?
 Comment intègre-t-on les services de sécurité aux frontières?
 Orateurs : M. Arnold Maltz, professeur agrégé, gestion des chaînes d'approvisionnement, Carey School of Business, ASU
 M. Gerardo Serrato Ángeles, sous-ministre à l'Environnement, État de Querétaro
 Critique : M. Erik Lee, directeur, développement et progrès institutionnel, NACTS, ASU
- 15h15 Pause
- 15h30 **Groupe III : Comment peut-on écologiser les camions dans le cadre de l'ALÉNA?**
 Quels carburants de remplacement et infrastructures de transport peut-on imaginer?
 Comment peut-on comptabiliser les gaz à effet de serre, les réduire au minimum, etc.?
 Orateur : M. Frank Conde, directeur des communications, NASCO Corridor
 Critiques : M. John Walls, chef, inspection des émissions des véhicules, Department of Environmental Quality, État de l'Arizona
 M. Bill Sheaffer, directeur général, Clean Cities Coalition
 M^{me} Debra Johnson, présidente, Eco-Edge
- 16h30 **Discussion générale avec animateur**
 Pourquoi des associations de couloirs commerciaux et des couloirs écologiques?
 M. Benjamin Teitelbaum, adjoint spécial, Partenariats, Commission de coopération environnementale (CCE)
- 18h00 Réception

- 8h00 Inscription
- 8h30 **Séance d'ouverture**
M. Rick Van Schoik, directeur, NACTS
M. Felipe Adrián Vázquez Gálvez, directeur exécutif, CCE
M^{me} Rachel McCormick, Division du développement durable, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
M. Héctor Márquez, directeur, Bureau du commerce et de l'ALÉNA, ministère mexicain de l'Économie
M. Mark Linscott, adjoint, Ressources naturelles et environnement, U.S. Trade Representative
Animateur : José Carlos Fernández Ugalde, gestionnaire de programme, Environnement et commerce, CCE
- 8h50 **Discours principal**
M. Jeffrey J. Schott, attaché supérieur de recherches, Peterson Institute for International Economics
- 9h10 **Préparer le terrain**
M. Dale Andrew, chef, Division des liens commerciaux, Direction des échanges,
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- 9h30 **Séance 1 : L'ALÉNA et la libéralisation du commerce des services : le Mexique**
Président : M. Carlos Muñoz Villareal, directeur général adjoint, coopération internationale,
Unidad Coordinadora de Asuntos Internacionales, Semamat
Rapporteur : M. José Luis Alberro, directeur, Law and Economics Consulting Group (LECG)
-  9h30 à 9h50 Les changements structurels au Mexique : la croissance économique, l'ouverture commerciale, l'ALÉNA et l'environnement, **M. Gustavo Alanís Ortega**, Centro Mexicano de Derecho Ambiental (Cemda)
-  9h50 à 10h10 La pollution et le commerce international des services, **M. Arik Levinson**, professeur agrégé,
département d'économie, Georgetown University, et National Bureau of Economic Research
- 10h10 à 10h25 Analyse critique : **M^{me} Irene Henriques**, professeure agrégée, Schulich School of Business, York University
- 10h25 à 10h50 Période de questions
- 10h50 Pause
- 11h10 **Séance 2A : La libéralisation du commerce et le secteur agroalimentaire**
Président : M. Clive George, attaché supérieur principal de recherches, University of Manchester
Rapporteur : M. Grant Ferrier, président, Environmental Business International, inc. (EBI)
-  11h10 à 11h40 La libéralisation du secteur des services financiers dans le cadre de l'ALÉNA et ses effets sur la performance
environnementale du secteur de l'agriculture au Mexique, **M^{me} Claudia S. de Windt**, chef, politiques en
matière de droit de l'environnement et bonne gouvernance, Département du développement durable,
Organisation des États américains (OEA)
- 11h40 à 12h00 Analyse critique : **M^{me} Chantal Line Carpentier**, agente, Division du développement durable,
Département des Affaires économiques et sociales (DAES), Nations Unies
- 12h00 à 12h30 Période de questions
- 11h10 **Séance 2B : L'ALÉNA et le secteur du tourisme au Mexique**
Présidente : M^{me} Claudia Schatan, chef, Industrie et commerce international,
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEALC)
Rapporteur : M. Gustavo Alanís Ortega, président, Centro Mexicano de Derecho Ambiental (Cemda)
-  11h10 à 11h30 L'ALÉNA, le tourisme et l'environnement au Mexique, **M^{me} Luz Aída Martínez Meléndez**, candidate
à la maîtrise, département d'économie des ressources naturelles et de l'environnement, University of Vermont
-  11h30 à 11h50 Le tourisme, le commerce et l'environnement : le tourisme et le développement côtier dans la partie mexicaine
du récif méso-américain, **M^{me} Vanessa Pérez-Cirera**, directrice, conservation, WWF-Mexique,
et **M^{me} Gina DeFerrari**, chef, Meso American Priority, WWF États-Unis

11h50 à 12h05 Analyse critique : **M. Gabriel Duque**, conseiller principal, Corporación Andina de Fomento (CAF)

12h05 à 12h30 Période de questions

12h30 Déjeuner

13h45 **Séance 3A : L'ALÉNA et le secteur du transport**

Président: **M. Hussein Abaza**, chef, Unité de l'économie et du commerce, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Rapporteuse: **M^{me} Heather Bystryk**, agente de politique commerciale, Direction de la politique commerciale sur les services, Affaires étrangères et Commerce international Canada



13h45 à 14h15 Les services de transport, la qualité de l'air et le commerce, **M^{me} Linda Fernandez**, professeure agrégée en économie, département des sciences de l'environnement, University of California Riverside

14h15 à 14h45 Les effets environnementaux de la libéralisation du commerce des services de transport nord-américains : le cas du secteur du camionnage, **M^{me} Linda Fernandez**, professeure agrégée en économie, département des sciences de l'environnement, University of California Riverside

14h45 à 15h00 Analyse critique : **M. Brian Copeland**, professeur, University of British Columbia

15h00 à 15h30 Période de questions

13h45 **Séance 3B : L'ALÉNA et les services environnementaux**

Président: **M. Mark Linscott**, représentant adjoint au Commerce, United States Trade Representative (USTR)

Rapporteur: **M. David Hartridge**, directeur, White & Case et conseiller principal auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)



13h45 à 14h05 L'évolution du secteur des services environnementaux au Mexique de 1995 à 2005, **M. Grant Ferrier**, président, Environmental Business International (EBI), et **M. George Stubbs** et **M^{me} Fiona O'Donnell-Lawson**, collaborateurs de projets



14h05 à 14h25 Les effets de la libéralisation des échanges sur les services de collecte, de recyclage et d'élimination finale des déchets urbains solides : le cas de la région frontalière du Nord du Mexique, **M^{me} Claudia Maria Martinez Peralta**, promotrice de projets environnementaux, Comisión de Ecología y Desarrollo Sustentable, État de Sonora



14h25 à 14h45 L'amélioration, entre 1995 et 2005, des services environnementaux urbains fournis aux collectivités situées le long de la frontière nord du Mexique **M. Alberto Ramirez Lopez**, gestionnaire de projets spéciaux, et **M. Tomás Balarezo Vásquez**, gestionnaire de la planification régionale, Border Environment Cooperation Commission (BECC)

14h45 à 15h00 Analyse critique : **M. Dale Andrew**, chef, Division des liens commerciaux, Direction des échanges, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

15h00 à 15h30 Période de questions

15h30 Pause

16h05 **Synthèse**

Président : **M. José Carlos Fernández Ugalde**, gestionnaire de programme, Environnement et commerce, CCE

Rapporteur de la séance 1 : **M. José Luis Alberro** (LECG)

Rapporteur de la séance 2A : **M. Grant Ferrier** (EBI)

Rapporteur de la séance 2B : **M. Gustavo Alanís Ortega** (Cemda)

Rapporteuse de la séance 3A : **M^{me} Heather Bystryk**, Affaires étrangères et Commerce international Canada

Rapporteur de la séance 3B : **M. David Hartridge**, White & Case

16h50 Mot de la fin

17h00 Clôture du symposium



**Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA :
Enseignements tirés des symposiums de la CCE sur les liens
entre l'environnement et le commerce**
Session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 08-01

24 avril 2008

8h00 Inscription

8h50 **Mot de bienvenue et tour d'horizon de la présidente du Comité
consultatif public mixte (CCPM), M^{me} Jane Gardner** – Adoption de l'ordre du jour provisoire

8h55 **Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux**

9h10 **Tribune publique**

Dans le cadre du IV^e Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce : les services et l'environnement, le CCPM tiendra une séance publique afin d'examiner le compte rendu et les conclusions du dernier symposium ainsi que les recommandations qui en ont découlé, et ce, dans le but de les faire connaître plus largement et de formuler des recommandations aux Parties pour que l'évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA soit plus utile pour élaborer des politiques et permette de cerner des domaines dans lesquels la CCE pourrait faire porter ses travaux.

9h10 à 9h45 De quelle manière peut-on mesurer le rendement de la CCE?
Quels critères et indicateurs devrait-on utiliser pour mesurer son degré de réussite?

9h45 à 10h20 De quelle manière peut-on porter les conclusions pertinentes des symposiums à la connaissance des décideurs?
Comment peut-on trouver des possibilités de mieux intégrer les politiques environnementales et commerciales?

10h20 à 10h30 Pause

10h30 à 11h05 De quelle manière la CCE peut-elle améliorer la diffusion des conclusions des symposiums aux publics clés et les rendre davantage disponibles au grand public? Par quels canaux faudrait-il diffuser ces conclusions? Comment peut-on adapter la présentation et le contenu de ces conclusions pour qu'elles soient utiles à divers publics?

11h05 à 11h40 Quels principaux publics la CCE devrait-elle solliciter pour participer aux symposiums?
Comment peut-on rejoindre et mobiliser ces publics, y compris dans le cadre de nouveaux partenariats?

11h40 à 12h00 Récapitulation et observations, M^{me} Irene Henriques, représentante du Canada au CCPM

12h00 Déjeuner

13h00 **Table ronde sur les nouveaux enjeux que suscite l'analyse des liens entre
l'environnement et le commerce en Amérique du Nord**

Dans le cadre du IV^e Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce : les services et l'environnement, la CCE a l'intention d'organiser une table ronde de spécialistes afin d'examiner dans quels domaines elle pourrait faire porter ses travaux en fonction des nouveaux enjeux que suscite l'environnement et le commerce. Ces spécialistes, qui représenteront diverses professions et régions, se réuniront le 24 avril 2008 à Phoenix, en Arizona, et auront pour objectif de formuler des recommandations concrètes pour orienter les travaux de la CCE.

Spécialistes : ■ M. Hussein Abaza, PNUE ■ M. Gustavo Alanís Ortega, CEMDA ■ M. Dale Andrew, OCDE ■ M. Johannes Bernabé, ICTSD
■ M. Greg Block (WSC) ■ M^{me} Chantal Line Carpentier, DAES, Nations Unies ■ M^{me} Irene Henriques, Schulich School of Business, York University ■ M. Roland Hossain, Généralat électrique du Canada ■ M. George Chiu, University of Manchester ■ M. John Kirtan, University of Toronto ■ M^{me} Adriana Nelly Correa, Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey ■ M. Carlos Sandoval, Consejo Nacional de Industrias Ecologistas de México ■ M^{me} Claudia Schatan, CEALC ■ M^{me} Blanca Torres, B Colegio de México

16h00 Pause

16h10 **Suivi du CCPM et questions administratives**

- Discussion sur un avis éventuel au Conseil
- Discussion sur les priorités du CCPM en 2008
- Prochaine réunion du CCPM et session du Conseil de la CCE au Canada
- Examen des réponses aux avis et lettres du CCPM

17h10 **Commentaires des observateurs**

17h30 **Levée de la séance**

ASU North American Center
for Transborder Studies
ARIZONA STATE UNIVERSITY



Pour de plus amples renseignements et obtenir les documents relatifs au symposium,
veuillez visiter notre site Web à l'adresse : <http://www.ccc.org/symposium>





Trade & Environment in North America

08 Participants

Abaza, Hussein

Chief, Economics and Trade Branch
United Nations Environment Programme

Aigner, John

Professor
University of California, Irvine

Alanís Ortega, Gustavo

Presidente
Centro Mexicano de Derecho Ambiental

**Alatorre Rodríguez, Adriana
Guadalupe****Alberro, José**

Director
IECG

Álvarez Castillo, Alberto

Profesor investigador
Instituto Tecnológico de Zacatepec

Amos, William

Ecojustice Canada

Andrew, Dale

Head, Trade Policy Linkages and Services
OECD

Ángulo Corral, César

Editor
Revista Teorema Ambiental

Balarezo Vásquez, Tomás

Regional Planning Manager
Border Environment Cooperation
Commission (BECC)

Berglund, Kira

Student
Green Mountain College

Bernabe, Johannes Benjamin

Senior Advisor
International Centre for Trade
and Sustainable Development (ICTSD)

Block, Greg

Vice President - Conservation Programs
Wild Salmon Center

Boadella, Felisa

Technician
Boadella English Services

Boadella, Rosa María

Interpreter
Boadella English Services

Bowman, Peter

International Economist
U.S. Department of Commerce

Breceda Lapeyre, Miguel Gerardo

Investigador
Universidad Autónoma Ciudad de México

Bystryk, Heather

Trade Policy Officer
Foreign Affairs & International Trade
Canada (DFAIT)

**Calderón García, Martha María
del Rayo**

Coordinadora
Ciudadanos por el Medio Ambiente
Canales Martínez

Sandra Mercedes

Asociada
Fuerza Unida Emiliano Zapata
en Pro de las Áreas Verdes

Carpentier, Chantal Line

Sustainable Development Officer
United Nations - Dpt. Economic
& Social Affairs

Carrillo, Oscar

Designated Federal Officer
National & Governmental Advisory
Committees EPA Office

Carrillo, Esther

Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Cazorla, Marina

Coordinator Gulf of California
Consultative Group Biological Diversity

Charland-Lalier, Marie-Eve

Quebec Sustainable Campuses
Coordinator
Sierra Youth Coalition

Conde, Francisco

North American's Super Corridor

Constantino, Roberto

Universidad Autonoma Metropolitana

Copeland, Brian

Professor
University of British Columbia

Correa, Sylvia

U.S. EPA. Office of International Affairs

Correa Sandoval, Adriana Nelly

JPAC Member
Centro de Calidad Ambiental - ITESM
Campus Monterrey

Cournoyer Proulx, Genevieve

Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Cruz Bustamante, Antimio Adrián**De Windt, Claudia**

Senior Legal Specialist
Organization of American States

Décary Gilardeau, François

Adjoint de recherche
Chaire de responsabilité sociale
et de développement durable

Dépôt, Jean Guy

JPAC Member
l'Association des propriétaires riverains du
Lac Bowker

Desai, Dinkerrai

JPAC Member
U.S. Army Material Command

Dionne, Nancy

Chargée de Projets - Milieux Naturels
Conseil Régional de l'environnement -
Capitale National

Dos Santos, Plácido

Associate Director
Arizona Water Institute

Dreeland, Elizabeth

NACTS

Duque Mildenberg, Gabriel Andre

Especialista en Competitividad
Corporación Andina de Fomento

Espinosa Márquez, Araceli

Docente
BUAP, Universidad Autónoma de Puebla

Fernández, José Carlos

Commission for Environmental Cooperation

Fernandez, Linda

Associate Professor of Environment and
Resource Economics
University of California

Ferrier, Grant**Gagnon-Turcotte, Sarah**

Chercheure Junior
Centre International Unisféra

García Chagoyán, Héctor

Mexico Liaison Office
Commission for Environmental Cooperation,
CEC

García Espejel, Marco Antonio

Particular

García Flores, Fernando

Oficial superior de turismo
WWF-Mex

Gardner, Jane

JPAC Member
Remediation Programs - Corporate
Environmental Programs - General Electric
Company

George, Clive

Senior research Fellow
University of Manchester

Giles Maldonado, Miguel Arturo

Jefe del Departamento de Prevención
de la Contaminación
Secretaría de Comunicaciones y Transporte

Giordani, Laura

Interpreter
Boadella English Services

Grimaldi, Federico

Presidente de la Comisión del Agua
Confederación de Cámaras Industriales
de los Estados Unidos Mexicanos
(CONCAMIN)

Halbach, Garret

NACTS intern
NACTS, ASU

Hammond, Sherma

Staff Attorney
Immigration Reform Law Institute

Hartridge, David

Senior Advisor
White & Case International Trade (Geneva)

Henriques, Irene

JPAC Member
York University

Hernández Balderas,**Maria Guadalupe**

Secretaria Técnica
Consejo Consultivo para el Desarrollo
Sustentable

Herrera Izaguirre, Juan Antonio

Profesor Investigador
Universidad Autónoma de Tamaulipas

Hosein, Hidyat Roland

Vice President Environment Health and Safety
GE Canada

Huerta, Maria Antonieta

Interpreter
Boadella English Services

Isaacs, Colin

CEO
Canadian Institute for Business and the
Environment

Islas Cortés, Iván

Subdirector de valorización económica
Instituto Nacional de Ecología

Jiménez de Sandi Valle, Alfonso

Consultor
Independiente

Juneau, Albert

Federation of Quebec Chambers of
Commerce

Kesserwan, Karina

Stagiaire en droit
O'Reilly & Associés

Kirton, John

Professor
University of Toronto

Kresich, Dianne

Planning Supervisor
ADOT - Arizona Dept. of Transportation

Kretzschmar, Gabriele

Vice-President/Treasurer
New Brunswick Partners In Agriculture

Laberge, Maude

Assistante - Développement des
marchés internationaux
Conseil Canadien d'agrément des services
de santé

Lakhal, Salem

Université de Moncton

Lapierre, Louise

Conseillère
MDDEP (Ministère du développement
durable de l'environnement et des Parcs)

Lascorain Farrell, Fernando
Subdirector de Servicios a Asociados
Asociación Mexicana de Distribuidores
de Automotores

Lee, Erik
Associated Director
North American Center for Transborder
Studies

Lentz, Álvaro Eduardo
Tesorero
ANES

Levesque, Helene
Interpreter
Boadella English Services

Levinson, Arik
Georgetown University

Linscott, Mark
Assistant Ustr for Environment & Natural
Resources
U. S. Trade Presentative

Lloyd, Evan
Director of Programs
Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Luna Granados, Mario
Presidente
Labor Conjunta por un Desarrollo
Sustentable A. C.

Machacek, Sarah
Student Intern
NACTS

Maltz, Arnold
Associated Professor
Arizona State University

Márquez, Isis
Organization of American States

Márquez, Rafael
JPAC Member
Texas Commission on Environmental Quality

Martínez Meléndez, Luz Aida
Student
Gund Institute for Ecological Economics -
University of Vermont

Martínez Peralta, Claudia María
Promotor Ambiental Gubernamental
CEDES

Mayrand, Karel
CEC Consultant
Unisfera

McDonald, Patricia
JPAC Member

Miller, Sandra
Sr. Environmental Planner & Policies Analyst
Gila River Indian Community

Monnier, Roberpierre
Architecte
Monnier Architects

Morales Carmona, José Luis
Director General
ECO-SOL, Educación y Cultura Ecológica

Morin, Jocelyne
JPAC Assistant
Commission for Environmental Cooperation

Muñoz Villareal, Carlos
Ministry of Environment and Natural
Resources (SEMARNAT)

Nagle, Dawn
Trade Commissioner
Canadian Consulate - Phoenix

Nickner, Nadine
Economist, Trade and Environment Branch
International Affairs
Trade and Environment Branch International
Affairs Environment Canada

Noriega de Rivasdeneyra, Pilar
Profesorado cátedra y miembro del
claustro de Maestría en Desarrollo
urbano sustentable
ITESM

Ochoa García, Heliodoro
Investigador Académico
ITESO Universidad Jesuita

Orozco, Marcela
JPAC Liaison Officer
Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Pageot-Lebel, Isaak
CEC Consultant
Unisfera

Pappas, Micah
Coordinator
North American Center for Transborder
Studies

Paquin, Marc
CEC Consultant
Unisfera

Paterson, Doug
Consul & Sr. Trade Commissioner
Consulate of Canada

Paz-Miller, Liliana
Logistics Coordinator - Meeting Services
Comisión para la Cooperación Ambiental

Pedraza Flores, Esteban
Coordinador de Medio Ambiente,
Seguridad y Salud
Baker Hughes de México

Pérez-Cierra, Vanessa
Conservation Director
World Wildlife Fund - Mexico

Picard, Raphael
Chef de Bande
Conseil des Innus de Pessamit

Plain, Ronald

Ramírez López, Alberto
Environmental Projects Manager
Border Environment Cooperation
Commission (BECC)

Regidor Inglada, Miguel Ángel
Consultant
Mexican Car Dealer Association

**Reséndez Hernández,
Laura Angélica**
Asistente de Investigación
Centro de Calidad Ambiental,
Laboratorio de Sistemas de Infraestructura
Geográfica ITESM

Rincón Mejía, Eduardo
JPAC Member
Universidad Autónoma del Estado de
México

Rodríguez Suárez, Pedro Manuel
Comisión de Postgrado – Investigador
Universidad Autónoma de San Luis Potosí

Romero Cuevas, Beatriz Eugenia
Profesora - Investigadora
Universidad Autónoma
de la Cd. De México

Salinas, José
President & Founder
Economic Expansion Project of South Texas

Sandoval, Carlos
JPAC Member
Consejo Nacional de Industriales
Ecologistas

Schatan, Claudia
Head of the International Trade and
Industry Unit
Economic Commission for Latin America
and the Caribbean (ECLAC)

Schott, Jeffrey J.
Senior Fellow
Peterson Institute for International Economics

Serrato Ángeles, Gerardo
Subsecretario de Medio Ambiente
Gobierno del Estado de Querétaro

Seymoar, Nola-Kate
President and CEO
International Centre for Sustainable Cities

Silva, Angela
Interpreter
Boadella English Services

Silva Gómez, Elmer
Pasante de abogado

Sioui, Miguel Paul Sastaretsi
Student
University of Ottawa

Smith, Russell
Director for International Environmental
Policy and Multilateral Environmental
Agreements
Office of the United States Trade
Representative

Soto, Colin
Government Advisory Committee Member
U.S. EPA

Springer, Gary
President
Gulf of Mexico States Partnership, Inc

Stewart, Sarah
Deputy Counsel, International Trade Policy
Humane Society International

Teitelbaum, Benjamin
Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Torres Ramírez, Blanca
Profesora Investigadora
El Colegio de México A.C. (Institución de
investigación)

Tremblay, Patricia
Présidente
Société de conservation du lac Lovering

Valdez Herrera, Wenceslao
Technician

Van Schoik, Rick
Director
NACTS

Varela Olivas, Elva Denisse
Abogada

Vázquez, Felipe Adrián
Executive director
Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Ventriss, Curtis
Ph.D. - Professor
University of Vermont

Viadas, Eduardo
Communications
Commission for Environmental Cooperation,
CEC

Vilchez Escorcía, Hiaffar René
Asociado
Fuerza Unida Emiliano Zapata
en Pro de las Áreas Verdes

Villafán Vidales, Katia Beatriz
Estudiante de Doctorado
Universidad Michoacana de San Nicolás
de Hidalgo

Walker, Marisa
Executive director
Governor's Canamex Task Force

Wallis, Cliff
President
Friends of the Oldman River

White, Karen
Second Year student / & Sr. Admin.
Assistant
NVCC & AARP